



À propos du cadre complémentaire

Le cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques (GFP) sensible au climat élaboré par le programme Dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA), ou cadre PEFA Climat, est un ensemble d'indicateurs complémentaires qui s'appuient sur le cadre PEFA. Ces indicateurs complémentaires ont pour vocation de recueillir des informations permettant de déterminer dans quelle mesure le système de GFP d'un pays est «sensible au climat», c'est-à-dire capable de soutenir et de favoriser la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives au changement climatique.

À propos de PEFA

Le programme Dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA) est issu d'un partenariat entre la Commission européenne, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les gouvernements de la France, du Luxembourg, de la Norvège, de la République slovaque et de la Suisse.

Il fournit un cadre d'évaluation et de présentation des forces et des faiblesses de la gestion des finances publiques (GFP) d'un pays ou d'une collectivité locale au moyen d'indicateurs quantitatifs de performance. Le cadre PEFA est conçu pour fournir à un instant donné un aperçu de la performance de la GFP grâce à une méthode qui peut être utilisée pour des évaluations successives et permet d'en suivre l'évolution dans le temps.

Le cadre complémentaire d'évaluation des finances publiques sensibles au climat est le deuxième cadre complémentaire élaboré par PEFA, le premier permettant d'évaluer la gestion des finances publiques sensible au genre.

Restons en contact

Pour en savoir plus sur le cadre complémentaire PEFA d'évaluation de la GFP sensible au climat, rendez-vous sur www.pefa.org.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux.



Secrétariat PEFA

1818 H Street NW
Washington DC 20433, États-Unis
services@pefa.org
pefa.org

Le programme Dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA) est issu d'un partenariat entre:

la Commission européenne, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les gouvernements de la France, du Luxembourg, de la Norvège, de la République slovaque et de la Suisse.



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND-DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Finance



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation
Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO

Cadre complémentaire d'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au climat

Ce qu'il vous faut savoir



Sensibilité des systèmes de gestion des finances publiques au changement climatique

Le cadre complémentaire d'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au climat (PEFA GFPSC ou PEFA Climat) élaboré par le programme Dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA) met en évidence les bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques sensible au climat tout au long des étapes clés du cycle budgétaire. L'évaluation PEFA Climat permet de déterminer si les lois et règlements, les institutions, les systèmes, les procédures et les processus de la GFP contribuent à la mise en œuvre des activités de lutte contre le changement climatique tout au long du cycle budgétaire. Cela comprend notamment la planification et la conception de politiques budgétaires tenant compte des enjeux climatiques, les dotations budgétaires nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques, le suivi de ces dotations pour s'assurer que les politiques sont mises en œuvre comme prévu, et le suivi-évaluation de l'efficacité et de l'efficacité de ces politiques et investissements.

Approche de l'évaluation

L'évaluation PEFA Climat est conçue pour être réalisée de manière volontaire en parallèle d'une évaluation PEFA classique et présentée en annexe d'un rapport PEFA ou dans un rapport séparé.

Bien que l'évaluation PEFA Climat puisse également être réalisée en dehors de toute autre évaluation, il est préférable de la mener en conjonction avec une évaluation PEFA afin de tirer parti des données collectées au cours du processus.

Les équipes d'évaluation notent les questions associées aux indicateurs PEFA sélectionnés sur une échelle ordinale de quatre points allant de D à A, conformément au cadre PEFA (A étant la note la plus élevée). Ce calibrage a été adapté au cadre PEFA Climat afin de répondre aux besoins des pratiques de GFP sensibles au climat. Les rapports d'évaluation PEFA Climat font l'objet d'un contrôle de qualité par le Secrétariat PEFA. Le cadre comprend quatorze indicateurs répartis sur l'ensemble du cycle budgétaire.

GFPSC. 1

Alignement du budget sur les stratégies climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure les stratégies de lutte contre le changement climatique à long et moyen terme sont prises en compte dans les plans stratégiques sectoriels chiffrés à moyen terme et dans les budgets annuels et de moyen terme.

GFPSC. 2

Suivi des dépenses liées au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure l'administration est capable de suivre les dépenses liées au climat. Il comprend l'établissement d'une définition de ces dépenses et suppose la mise en place d'une méthodologie de suivi. Ce suivi s'étend du projet de budget aux rapports d'exécution de fin d'exercice et inclut les transferts aux opérateurs chargés de la mise en œuvre des politiques de lutte contre le changement climatique.

GFPSC. 3

Circulaire budgétaire sensible au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure la circulaire budgétaire prescrit aux unités budgétaires de tenir compte de l'impact climatique dans leurs propositions de budget.

GFPSC. 4

Examen par le pouvoir législatif

Cet indicateur mesure comment la problématique du changement climatique est prise en compte dans l'examen des budgets et des rapports d'audit par le pouvoir législatif.

GFPSC. 5

Gestion sensible au climat des investissements publics

Cet indicateur évalue dans quelle mesure la gestion des investissements publics respecte les impératifs climatiques.

GFPSC. 6

Gestion des actifs non financiers sensible au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure les actifs non financiers — en particulier les terrains, les bâtiments et les infrastructures — sont couverts par les méthodes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en matière de recensement des risques et des contributions possibles à l'atténuation, de prise en compte dans les stratégies de l'État, et de régulation de leur utilisation, de leur élimination et de leur transfert.

GFPSC. 7

Passifs liés au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent gérer les passifs liés au climat.

GFPSC. 8

Commande publique sensible au climat

Cet indicateur permet d'évaluer la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les principaux aspects de la gestion des marchés. Il détermine dans quelle mesure l'administration pourra acheter des fournitures, des services et des travaux qui ont un effet négatif négligeable sur le changement climatique. Il évalue en outre la résilience et la réactivité du système de commande publique aux risques induits par le changement climatique, et la réactivité du système aux catastrophes provoquées par l'évolution du climat.

GFPSC. 9

Gestion des recettes de la fiscalité climat

Cet indicateur mesure l'aptitude de l'État à mettre en œuvre des politiques fiscales visant à réduire les émissions de GES et à devenir plus résilient. Il évalue en outre dans quelle mesure se forment des arriérés de recettes de la fiscalité climat.

GFPSC. 10

Conformité des dépenses liées au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure des systèmes de contrôle efficaces sont en place pour vérifier la conformité des paiements avec les critères climatiques.

GFPSC. 11

Décentralisation budgétaire sensible au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure les mécanismes de décentralisation budgétaire prennent en compte le changement climatique et favorisent les politiques climatiques locales menées par les administrations infranationales, assurant ainsi l'intégration verticale des objectifs climatiques.

GFPSC. 12

Information sur la performance liée au climat

Cet indicateur évalue dans quelle mesure l'information sur la performance prévue et réalisée prend en compte les politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets et est détaillée dans la documentation budgétaire.

GFPSC. 13

Évaluation liée au climat

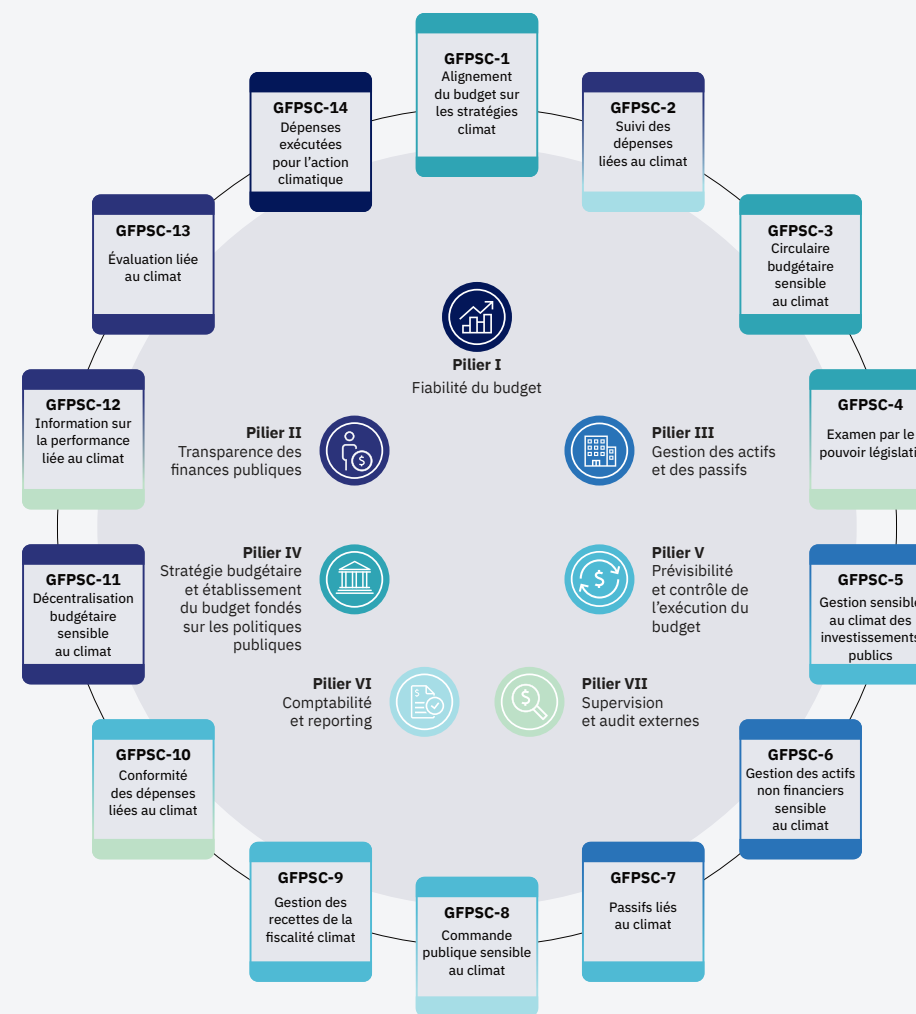
Cet indicateur vérifie l'existence d'une évaluation des programmes liés au changement climatique ainsi que la prise en compte du changement climatique dans l'évaluation d'autres programmes. Il couvre à la fois les dépenses et les recettes.

GFPSC. 14

Dépenses exécutées pour l'action climatique

Cet indicateur évalue dans quelle mesure les dépenses consacrées à l'action climatique, examinées individuellement ou de manière globale, correspondent aux montants initialement approuvés, tel qu'indiqués dans les documents du budget de l'État et les rapports de fin d'exercice.

Vue d'ensemble des indicateurs PEFA climat



Légende:

- La couleur de l'indicateur indique la couleur du pilier de la composante ou de l'indicateur PEFA 2016 correspondant.
- Lorsqu'un indicateur est représenté par plus d'une couleur, cela signifie qu'en plus de l'orientation fournie au point (i) ci-dessus, certaines données requises ou composantes sont également liées à un autre pilier (p. ex., l'indicateur GFPSC-4 comporte une composante liée au pilier 3 et une composante liée au pilier 7).